



L'évènement

Photo Inter CC BY-SA-NC

UNE CLARIFICATION DEVENUE NECESSAIRE



Photomontage Inter

<Élections législatives des dimanche 12 et 19 juin Ardèche - 1ère circonscription>

Par courrier adressé à Hervé Saulignac, Député de l'Ardèche, candidat investi par la Nupes (Nouvelle Union Populaire, Ecologiste et Sociale), lettre cosignée par le Président de l'Interdépartementale Chasse Drôme-Ardèche, Christian Pialet et le Président-Délégué, Sébastien Riou, les chasseurs de l'Interdépartementale attendent une « clarification » devenue nécessaire au regard des soutiens rendus publics pour ce candidat :

« **Dans le passé**, nous avons apprécié votre soutien apporté aux chasseurs, en particulier de migrateurs. Nous avons salué votre présence appréciée **à nos côtés** lors du 40^{ème} anniversaire de l'Interdépartementale. Aussi, croyons-nous légitime de vous alerter sur **l'incompréhension forte** que suscite, parmi nos adhérents présidents et sociétaires d'ACCA, votre positionnement comme candidat aux élections législatives (1^{ère} circonscription Ardèche) après **vos soutiens rendus publics**.

« **L'investiture officielle** que vous apporte la **Nupes** et que vous ne récusez pas vaut engagement des députés élus sous cette bannière à faire de M. Mélenchon « **le Premier Ministre** » de la France. Or, celui-ci milite pour « **l'interdiction de la chasse le weekend et pendant les congés scolaires** ». Position identique contre la chasse d'**EELV**, membre fondateur de la **Nupes**, qui déclare que vous seriez « **en phase avec l'accord programmatique de la Nupes** », croyant bon de préciser : « **Hervé Saulignac est bien notre candidat** ».

« Dans ces conditions, il devient urgent, nous semble-t-il, que vous leviez le doute par voie de presse afin de préciser clairement à l'électorat chasseur quel est aujourd'hui votre positionnement : « **Aux côtés des chasseurs ou de ceux qui veulent interdire la chasse ?** »



ICI et LÀ



Le nouveau quinquennat Macron commence par une nouvelle interdiction de chasse



Photo Inter/CC BY

Grand tétra : encore une espèce **interdite** ... après la barge à queue noire, le courlis cendré, la tourterelle des bois, la grive en chasses traditionnelles !!!! A qui le tour ?! ...

Espèces, territoires, dates, modes de chasse, **ACCA, dégâts, financement & surcotisation**

« *Aujourd'hui, encore plus qu'hier,*
LA CHASSE A BESOIN D'ÊTRE EXPLIQUEE ET
DEFENDUE ! »

Chasse Drôme-Ardèche



+ La chasse doit être défendue :
L'utile rappel de leur Fédération aux
Amis chasseurs Drômois

« La défense :

- o D'une chasse drômoise populaire accessible au plus grand nombre.
- o De toutes les chasses et de tous les modes de chasse.
- o De la chasse de loisir qui ne doit pas disparaître pour laisser la place à la seule chasse de régulation. »

(FDC 26 – Lettre d'information N° 20 – 2022)

Nous ne sommes plus seuls à le dire et c'est tant mieux ! Si la chasse doit être évidemment *expliquée* (ce que l'Inter fait depuis 40 ans, notre site y contribuant depuis des années), elle doit aussi – bien évidemment ! – être *défendue*. L'Inter a persisté à le dire, à l'écrire quand des responsables cynégétiques s'interdisaient d'en parler, allant jusqu'à en censurer le mot. *Défendre la chasse*, cela n'aurait jamais dû être un sujet. Pour que cela le devienne, il a fallu, au niveau national, une regrettable hésitation quant à la stratégie à adopter face à nos opposants, suivie d'une grosse maladresse de communication qui a fait beaucoup de dégâts. Face aux attaques inqualifiables et multiples que la chasse subit de plus en plus, la *défense de notre loisir* n'est pas un gros mot. Que cela redevienne aujourd'hui pour tous les chasseurs une évidence ainsi qu'une priorité partagée, c'est bien l'essentiel. Nous avons eu raison de tenir bon.

CONSEIL INTERDEPARTEMENTAL 2021-2022

Elu par la 40^{ième} assemblée générale annuelle statutaire

(ACCA 26-07 à jour de cotisation 2021)

Le 12 novembre 2021

CONSEIL INTERDEPARTEMENTAL 2021-2022



AVENAS Gérard (St Paul les Romans), BRANCHER Laurence (Beauchastel, Conseillère Municipale), CHAUTARD Noël (Livron, Délégué Départemental ANCGE Drôme), CUOQ Anthony (Bourg les Valence, Bureau AICA, Administrateur ACCA), FANGET Jean (Annonay, Vice-Président ACCA, ancien Président ACCA), FELIX Mickaël (St Julien le Roux, Président ACCA), GARNIER Eric (La Voulte S/Rhône), GAY Serge (Satillieu, Président ACCA), GIRARD Serge (Crest), HERITIER Michel (Châteauneuf S/Isère), LAMARIE Clément (Baix), LETRANGE Yolaine (Châteauneuf S/Isère), LIGIOT Patrice (Vernoux, Administrateur ACCA), NEUF-MARS Jean-Paul (La Coucourde, Président ACCA), NEUF-MARS Pierre (La Coucourde), NICOLAS Jean (Satillieu), PEATIER Denis (Pont de l'Isère, Administrateur AICA, Bureau ACCA), PIALET Alain (Loriol), PIALET Christian (Beauchastel, Administrateur ACCA), PIALET Marie-Agnès (Beauchastel), PLATET Philippe (Baix, Délégué Départemental ANCGE Ardèche), RIOU Sébastien (Boffres, Secrétaire AICA, Président ACCA), SIERRA Jean-Manuel (Beauchastel)